

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

***16089330***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

17 -06- 2016

 TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURNAI

Greffier

N° d'entreprise : 0455.023.040

Dénomination

(en entier) : **DELABIE**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 7700 Mouscron, Boulevard de l'Eurozone 9

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Renomination des administrateurs (délégué), président du conseil d'administration et renomination mandat commissaire

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 06/06/2016 que l'assemblée a décidé de renommer comme commissaire:

La société civile sous la forme de SCRL VANDELANOTTE REVISEURS D'ENTREPRISES, ayant son siège social à 8500 Courtrai, President Kennedypark 1a, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0433.608.707, représentée par Monsieur Nikolas Vandelanotte, réviseur d'entreprises, pour un terme renouvelable de trois ans.

Le mandat de contrôle portera sur les exercices qui se terminent aux 31/12/2016, 31/12/2017 et 31/12/2018.

Ainsi, le mandat du commissaire viendra à expiration immédiatement après l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue dans l'année 2019.

Il ressort du même procès-verbal que l'assemblée a décidé de renommer comme administrateur pour un terme renouvelable jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue dans l'année 2021 :

- Monsieur Hans Delabie, domicilié à 8511 Aalbeke (Kortrijk), Talpenhoekstraat 33,
- Madame Nele Vergote, domicilié à 8511 Aalbeke (Kortrijk), Talpenhoekstraat 33,
- Madame Noëlla Lammertyn, domiciliée à 8500 Kortrijk, Grote Markt 35/43.

Il ressort du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 06/06/2016, que la réunion a décidé de renommer monsieur Hans Delabie, prénommé, comme administrateur délégué et comme président du conseil d'administration.

Gestion journalière (article 15)

Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne la gestion journalière, à un ou plusieurs de ses membres, dits administrateurs délégués, ou à un ou plusieurs directeurs.

Fait à Mouscron, le 06/06/2016.

Signé

Monsieur Hans Delabie, administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature